

Réf. DI – AM – APE – 2020-2021/030 – Nombre important d’absents au sein de l’équipe enseignante

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Depuis ce lundi 1^{er} mars, vous êtes nombreux à avoir constaté une nette augmentation de l’absentéisme des enseignants, notamment au 1^{er} degré.

Il s’agit d’une situation assez inédite pour notre établissement où les professeurs mettent un point d’honneur à assurer l’encadrement de leurs élèves.

Parmi ces absences, certaines se justifient par deux cas de contamination à la COVID-19 (*dans la sphère privée*) qui ont entraîné la mise en quarantaine d’autres collègues par mesure de sécurité bien qu’ils aient été testés négatifs jusqu’à présent. Pour les autres, il s’agit de motifs qui ne relèvent que de raisons impérieuses ou de problèmes de santé traditionnels en cette période de l’année.

Il va de soi qu’en l’état actuel, malgré les difficultés que cela entraîne, nous arrivons encore à organiser l’encadrement des classes impactées.

Il n’est pas inenvisageable qu’en cas d’aggravation de la situation, nous passions à un enseignement en distanciel total ou partiel pour une partie ou la totalité des élèves concernés.

Néanmoins, nous n’en sommes heureusement pas encore là...

Je fais donc appel à votre indulgence s’il nous fallait éventuellement procéder au licenciement anticipé de l’une ou l’autre classe. Quoi qu’il en soit, ce dernier ne se ferait qu’après vous avoir adressé un SMS d’information et à condition que vous n’ayez pas émis un avis n’autorisant pas ce dernier au moment de l’inscription.

Je vous sais gré de votre collaboration en cette période exceptionnelle et vous remercie de l’attention que vous aurez portée à ces informations.

Prenez soin de vous et des vôtres !

Le Préfet des études,



A. MELLOULI